



Villard MAG

HIVER 2025

N°93

PAGE
06
07

DOSSIER CENTRAL PENSER L'AVENIR DE LA FORêt

À QUOI RESSEMBLERA NOTRE FORêt À L'HORIZON 2045?

Face au réchauffement climatique, la forêt de moyenne montagne est soumise à de forts enjeux d'adaptation. Cela implique une surveillance et des actions en continu. Sur les 72% du territoire villardien couvert par la forêt, 3 700 hectares sont la propriété de la commune,

qui en confie la gestion à l'Office national des forêts. Tous les 20 ans, un "livre de bord" (2026-2045) délivre un état des lieux du patrimoine forestier et propose des actions de conservation.

PAGE
03

VILLARD AU QUOTIDIEN MAISON GIRARD-BLANC

Les premiers locataires

Inaugurée le 11 décembre 2025, la Maison Girard-Blanc propose désormais quinze appartements à la location pour les travailleurs saisonniers et temporaires du territoire. Mode d'emploi de cette structure dédiée au soutien de l'emploi local.

PAGE
05

VILLARD AU QUOTIDIEN DSP DOMAINE AL- PIN

La procédure arrive à son terme

Le contrat de Délégation de service public du domaine alpin qui lie la commune à son délégataire achèvera en juin 2026. Deux sociétés ont candidaté pour prendre le relais. La commune va désigner sous peu son nouvel exploitant.

PAGE
08

VILLARD ENSEMBLE ASSOCIATION SANTÉ

Un nouveau souffle pour le SSIAD

Depuis plusieurs mois, le SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile) profite d'une dynamique nouvelle au service des habitants en situation de dépendance. Il est désormais en mesure d'accueillir des bénéficiaires supplémentaires pour des soins d'hygiène à domicile.

ÉDITO



Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

En ce début d'année, j'adresse chaleureusement à chacune et chacun d'entre vous mes vœux de santé, sérénité et solidarité.

Dans le contexte général chargé d'inquiétudes, notre commune avance avec une force collective qui ne se dément pas.

Je sais, j'évoque souvent les équilibres indispensables à notre vie ensemble...

En parcourant la diversité des thèmes abordés dans ce dernier Villard Mag du mandat, je ne peux m'empêcher d'insister encore sur l'énergie et la richesse du tissu économique et social qui soutient la vie locale. Les sujets évoqués forment un ensemble villardien dont chacun est partie prenante.

La Maison Girard-Blanc offre de nouvelles conditions de logement à celles et ceux qui participent au fonctionnement de notre économie. Les entrepreneurs identifiés dans ce numéro incarnent la vitalité de notre territoire et les difficultés surmontées.

À leurs côtés, nos associations de solidarité jouent un rôle indispensable et constituent un socle à soutenir avec constance. Les tennis couverts et le boulodrome, équipements intergénérationnels, commencent une nouvelle vie après une rénovation nécessaire.

L'enthousiasme des élèves du CM2 qui ont découvert Paris lors de leur voyage scolaire nous rappelle que la commune se construit autant dans ses équipements que dans les expériences que nous offrons à nos enfants.

Notre forêt, si présente dans notre identité, fait l'objet d'une attention discrète et bien réelle aux côtés des professionnels engagés. La préserver dans un contexte climatique changeant, c'est transmettre un patrimoine naturel en bonne santé.

Le renouvellement de la Délégation de service public du domaine alpin nous montre la complexité d'un dossier crucial pour la commune et souligne l'intensité des enjeux villardiens.

Le détour traditionnel des dernières pages du magazine dans notre mémoire collective témoigne avec simplicité du lien fort qui nous unit à la montagne.

Soyons fiers de notre commune, sans relâcher notre niveau de vigilance et d'implication !

Je remercie tous les Villardiens qui participent à leur manière à la richesse et à la diversité de cette commune.

Votre maire,
Grégoire Mathieu

SOMMAIRE

PAGE
03



VILLARD AU QUOTIDIEN

LOGEMENT

Maison Girard-Blanc :
Bienvenue aux premiers locataires !

EQUIPEMENTS

Tennis boulodrome :
365 jours par an !

PAGE
04

DOMAINE NORDIQUE

Nouvelle signalétique
à Bois Barbu

ÉLECTIONS

Tout savoir pour voter

PAGE
05

DOMAINE ALPIN

DSP : La procédure arrive à son terme

TRAVAUX

Des aménagements pour tous

EN BREF

L'actualité

PAGES
06-07



DOSSIER CENTRAL

PENSER L'AVENIR DE LA FORÊT

PAGE
08

VILLARD ENSEMBLE

ASSOCIATION

Nouveau souffle pour le SSIAD

RENCONTRE

Le Koda / Le Spot

Ils font bouger le territoire

CARNET

PAGE
09



SCOLARITÉ

La Grande vadrouille des CM2 !

CULTURE

Villa Glovettes, un modèle
qui fait des émules

PAGE
11

VILLARD SOLIDAIRE

SÉCURITÉ

Atteintes aux biens,
un phénomène en recrudescence

ASSOCIATION

Les Chiffonnères font des heureux !

EN BREF

PAGE
12



PATRIMOINE

LA SALLE DES SPORTS D'HIVER

Reflet de notre identité montagnarde

PAGE
10

TRIBUNES

De la majorité et de l'opposition



LOGEMENT MAISON GIRARD-BLANC BIENVENUE AUX PREMIERS LOCATAIRES!

APRÈS SON INAUGURATION EN DÉCEMBRE 2025,
LA MAISON GIRARD-BLANC A ACCUEILLI SES PREMIERS
OCCUPANTS. 15 APPARTEMENTS SONT DÉSORMAIS
DISPONIBLES POUR LES TRAVAILLEURS
SAISONNIERS ET TEMPORAIRES DU TERRITOIRE.

Ce dimanche 6 décembre 2025, Antoine, 29 ans, et Isaure, 28 ans, pluriactifs, ont pris possession de leur studio à la maison Girard-Blanc pour la saison d'hiver. Enfant du pays installé à Annecy, Antoine est moniteur de ski à Villard-de-Lans

depuis 12 ans et l'hiver, Isaure est gérante du Food-truck sur les pistes, au Pré des Preys. "Quand on a appris en octobre dernier que cette structure allait proposer des appartements dès cette saison, on a immédiatement postulé", explique Antoine. "Epaulés par Clémence Gobin, agent municipal chargé de la gestion de la maison, nous avons facilement finalisé notre dossier en ligne. Belle vue sur les montagnes, tout confort, tarif compétitif..., on est ravis !".

Une solution d'hébergement flexible

Léguée en 2021 par la famille Girard-Blanc, la bâtisse a été inaugurée le 11 décembre dernier (notre photo). 15 appartements tout équipés (type T1 et T1bis)* offrent une solution d'hébergement flexible et temporaire, notamment lors des hautes saisons touristiques. La première commission d'attribution s'est déroulée le 17 novembre et a permis d'octroyer plusieurs loge-

ments sous conditions (justification de sa situation professionnelle sur le territoire, localisation de l'employeur, nature de l'emploi et durée du contrat, niveau de rémunération, etc.). Deux commissions seront organisées chaque année, l'une à la mi-octobre pour la saison d'hiver (du 15 novembre au 30 avril), l'autre mi-avril pour la saison d'été (du 15 mai au 30 septembre).

Vous êtes travailleurs saisonniers ou actifs en mobilité et venez exercer sur la commune pour une mission temporaire ? Vous pouvez faire une demande de logement pour une durée minimum d'un mois.

Contact : 06 75 79 09 70.
gestion.location@villard-de-lans.fr
<https://urls.fr/Vq2ACr>

*Les choix en termes d'isolation répondent aux normes imposées par la réglementation en vigueur (RE 2020). La production de chaleur est assurée par la géothermie et une ventilation double flux engendre une réduction des frais de chauffage.

“

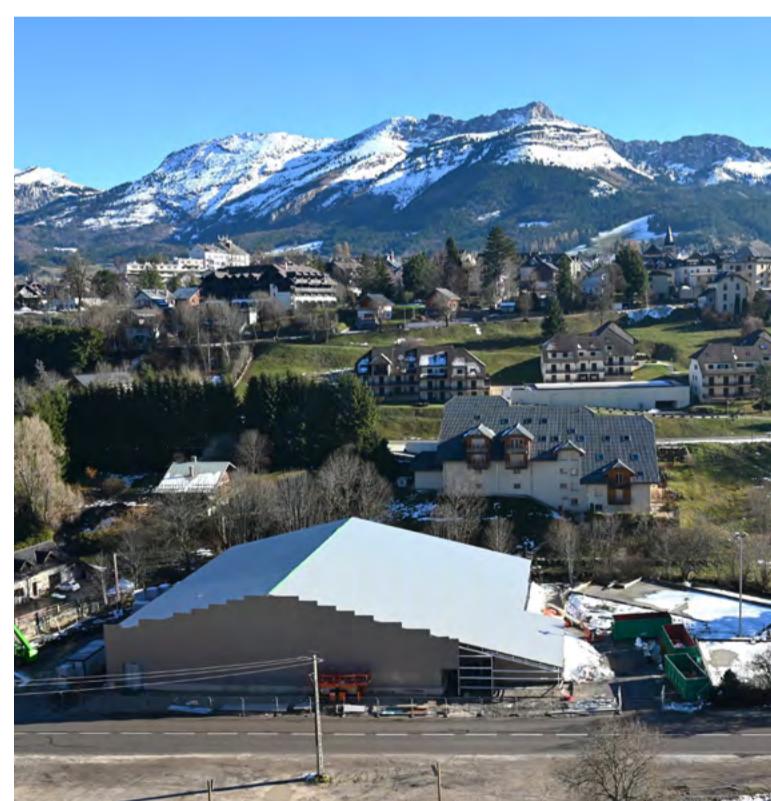
ÉQUIPEMENT TENNIS BOULODROME 365 JOURS PAR AN !

DÉSORMAIS CONÇU POUR ACCUEILLIR SES UTILISATEURS EN TOUTES SAISONS, LE BÂTIMENT COMMUNAL DES TENNIS COUVERTS ET BOULODROME ROUVRE SES PORTES APRÈS UNE RÉHABILITATION DE LA STRUCTURE.

Depuis plus d'une dizaine d'années, le bâtiment des tennis couverts et boulodrome n'était plus accessible en hiver. Pour des raisons de normes de sécurité, son avenir était donc dépendant d'une destruction ou d'une réhabilitation. C'est l'option de rénovation et de réemploi de la structure existante qui a été choisie en 2025, avec remise aux normes techniques et modernisation de l'ensemble. Après trois mois de fermeture, les clubs et les scolaires peuvent réintégrer l'espace en toute sécurité.

Une insertion paysagère réussie

Assistée par un bureau d'études spécialisé en structure métallique et béton, la commune délivre aujourd'hui un bâtiment doté d'une toiture conforme aux exigences de sécurité et d'étanchéité, générant une bien meilleure isolation. Tenant compte des nombreuses contraintes techniques, les parois verticales ont été repensées avec des façades entièrement renouvelées pour améliorer l'esthétique, l'isolation thermique et l'insertion paysagère du bâtiment. Les vestiaires ont également été réaménagés pour plus de confort et d'accessibilité, répondant aux normes et aux besoins des utilisateurs. Le projet a fait l'objet d'une validation par la Fédération française de tennis. Le coût des travaux s'élève à 841 K€^{HT}, avec un taux de subventions proche de 80%. Le Club des Bessonnet et l'ensemble des boulistes, le Tennis club VDL, les classes sport-études de la cité scolaire et les touristes peuvent désormais profiter d'un équipement accessible toute l'année.





DOMAINE NORDIQUE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE À BOIS BARBU

LA SIGNALÉTIQUE DU SITE NORDIQUE DU HAUT VERCORS FAIT PEAU NEUVE. PLUS FONCTIONNELLE, ELLE APporte DU CONFORT AUX UTILISATEURS GRÂCE À UNE APPROCHE SIMPLIFIÉE.

Depuis 1992, la signalétique inchangée du site nordique des Hauts Plateaux avait bien vécu ! En novembre dernier, elle a été remplacée par 120 poteaux (40 par porte) et 450 lames directionnelles balayant l'ensemble du domaine (budget 100 K€). Outre un travail sur les matériaux et la sérigraphie du mobilier, c'est bien une réflexion en profondeur qui a été menée par l'association Vercors Loisirs, la commune et les clubs... afin de simplifier la découverte

du site. "L'ensemble des parcours a été revu et passé dans une grille d'analyse selon la charte nordique de niveaux (Afnor), avec notamment

“Sept boucles redéfinies”

la matérialisation de 7 pistes à Bois Barbu", explique Maxime Boutigny, responsable du site nordique villardien. "Nous avons opté pour une stratégie hybride nouvelle, mixant l'approche en place, -de carrefour à carrefour-, à celle de boucles bien identifiées".

Intégrer la pratique estivale

Plus simple à suivre, ce système répond à une demande des utilisateurs et permet de progresser sans se poser de questions en arrivant aux carrefours. "Suivre un itinéraire était parfois

compliqué pour les novices sur le site, d'autant que les bonnes conditions d'enneigement ont augmenté la fréquentation du domaine".

Durant ces trois années de travail, la commune a été épaulée par la société Mogoma, spécialisée dans la refonte des plans de cheminement des domaines nordiques. "Il fallait également réfléchir à la pratique estivale, ajoute le responsable, car les itinéraires de marche sont différents. Durant la belle saison, un système de caches occultera la signalétique nordique, pour ne laisser que l'indication porte à porte, ainsi que celle du Parc du Vercors".

Sur le domaine : location de matériel communal, parcours nocturne Vercors en lumière, restaurant Le 3636, Auberge de Malaterre...

Téléchargez le plan complet
du site nordique du Haut Vercors



ÉLECTIONS TOUT SAVOIR POUR VOTER

VOUS ÊTES VILLARDIENS ET SOUHAITEZ CONNAÎTRE VOTRE SITUATION ÉLECTORALE, VOUS INSCRIRE POUR VOTER : RENDEZ-VOUS SUR LES SITES SERVICE-PUBLIC.FR, VILLARD-DE-LANS.FR, OU AU SERVICE RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNES DE LA MAIRIE.

Pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la première obligation est d'être inscrit sur une liste électorale. Il est possible de le faire en ligne sur le site service-public.fr ou au service Relations sociales et citoyennes de la mairie, muni des pièces justificatives (formulaire téléchargeable sur villard-de-lans.fr). La date limite d'inscription est fixée au 4 février en cas de téléprocédure et jusqu'au 6 février en mairie.

À l'aide de vos nom, prénoms et date de naissance, le site service-public.fr (ou accueil mairie) vous délivre : commune d'inscription, adresse de votre bureau de vote, numéro d'électeur, procu-

ration en cours (une seule par personne). En cas de déménagement, la déclaration de changement d'adresse peut se faire en ligne sur le site <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R11193>.

Les procurations peuvent aussi être générées en ligne ou en gendarmerie. À savoir, l'identité numérique permet d'obtenir une procuration (www.maprocuration.gouv.fr/) sans certifier son identité aux autorités. Le mandataire de la procuration peut être inscrit sur la liste électorale d'une autre commune.

Créer son identité numérique

Les titulaires de la nouvelle carte d'identité (format CB) ont la possibilité de créer leur identité numérique, soit lors de l'établissement de leur carte, soit en ligne et en la faisant certifier en mairie. L'identité numérique offre notamment la possibilité d'établir une procuration dématérialisée, de présenter permis de conduire numérique, carte grise, carte vitale, etc. et d'accéder sans identifiant ni mot de passe à plus de 1 800 services, via [franceconnect.gouv.fr](https://franceconnect.gouv.fr/france-identite)

Créer son identité numérique : <https://franceconnect.gouv.fr/france-identite>.



DOMAINE ALPIN LA PROCÉDURE ARRIVE À SON TERME

LE CONTRAT DE DSP DU DOMAINE ALPIN QUI LIE LA COMMUNE À SON DÉLÉGATAIRE DOIT S'ACHEVER EN JUIN 2026. DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE TRÈS ENCADRÉE, DEUX SOCIÉTÉS ONT CANDIDATÉ POUR PRENDRE LE RELAIS. LA COMMUNE DEVRAIT SOUVENT DÉSIGNER SON NOUVEL EXPLOITANT.

À l'heure où cet article est rédigé, la procédure de sélection du prochain exploitant du domaine alpin est toujours en cours. Cet exploitant assume la gestion du domaine, des remontées mécaniques et finance les investissements nécessaires. Il se rémunère sur les produits d'exploitation et verse une redevance à la commune. Cette sélection sera l'aboutissement d'une longue procédure d'analyse des dossiers et de négociation, très encadrée au plan juridique. Pour rappel, la commune a élaboré un cahier des charges comprenant les orientations d'investis-

sement sur la durée du futur contrat et le cadre financier de celui-ci qu'elle imagine soutenable pour l'exploitant et elle-même. Ce cahier des charges a repris les attendus des ateliers de concertation citoyenne réunis à l'automne 2024. Seuls les candidats retenus pour présenter une offre peuvent disposer du cahier des charges complet et ce dernier pourra être rendu public une fois le contrat attribué.

Deux sociétés candidates

Dans un contexte qui demande un niveau d'investissement minimal de 30 millions d'euros, deux sociétés se sont portées candidates : la SEVLC (candidat sortant) et Loisirs Solutions. Elles ont ensuite déposé leur projet en réponse au cahier des charges sur lequel la phase d'analyse et de négociation s'est engagée. En jeu : les capacités techniques et financières à tenir le niveau d'investissements nécessaire à la continuité de service du domaine et à sa transition vers une activité hors neige. Le contrat arrivant à son terme en juin 2026, la désignation d'un nouvel exploitant doit intervenir de manière imminente.



“

TRAVAUX DES AMÉNAGEMENTS POUR TOUS

LE PROGRAMME 2025 DES TRAVAUX S'EST ACHEVÉ
AVEC PLUSIEURS RÉALISATIONS EN DIFFÉRENTS POINTS
DE LA COMMUNE. ZOOM SUR QUELQUES-UNS DE CES CHANTIERS.

L'intégration de nouveaux sanitaires fixes dans le bâtiment de la gare routière a permis la suppression de l'ALGECO® en service depuis de nombreuses années. L'opération qui rend sa qualité architecturale au bâtiment d'entrée de bourg permet également d'élargir la surface de trottoirs dédiée aux usagers des transports en commun. Dès ce printemps, une rampe d'accès PMR sera installée. À l'intérieur, les sanitaires réservés au personnel VFD ont également été rénovés.

Non loin, les accès à l'Espace loisirs, à la patinoire et à la bibliothèque ont été réhabilités pour sécuriser les flux piétons. Cette fin d'année, dans le prolongement des travaux achevés impasse du Camp-d'Ambel, la réfection de la rue de la Chapelle-en-Vercors vient ouvrir l'un des accès au bourg. Cette opération favorise la continuité des cheminements piétons et une meilleure fluidité des différents flux de circulation.

Côté équipements loisirs

À la colline des Bains, le réaménagement de l'îlot central de stationnement a permis la création de 7 places de parking supplémentaires et facilite le déneigement. Et pour plus de commodités, le module sanitaires a été



rapproché des pistes. Côté Bois Barbu, le local des caisses (vente forfaits, location de matériel, renseignements au public, etc.) a fait l'objet d'un réaménagement pour améliorer le confort des usagers et du personnel du domaine skiable nordique. Enfin, dans le gîte communal attenant au bâtiment principal, trois chambres ont été réaménagées, elles accueillent des saisonniers communaux.

Aux Geymonds, la rénovation du skate park s'est achevée cette fin d'année 2025 avec la pose d'une nouvelle rampe et l'installation de jeux d'enfants, mieux ombragés grâce à l'ajout de plantations.

EN BREF

ÉCONOMIE

LOTISSEMENT ROCHER DE L'OURS

Les travaux du lotissement économique de la Zone d'activité des Geymonds devraient démarrer ce printemps. La commercialisation de lots va permettre aux entreprises de déployer leur activité productive (artisanale et industrielle) sur le territoire, dans un cadre respectueux de l'environnement. Propriété de la CCMV, cette parcelle se découpe en 6 lots d'environ 1000 m² chacun, qui accueilleront des bâtiments n'excédant pas 12 mètres de hauteur.

Commercialisées sous forme de bail à construction, ces parcelles proposent un contrat de louage qui permet à l'acheteur d'être propriétaire de son local et qui, au terme d'un bail d'une durée de 60 ans, permet au bailleur de conserver la pleine propriété de son foncier. Maçonnerie, menuiserie, peinture, ateliers métallurgiques, et autres artisans du BTP s'inscrivent dans la définition de ce projet. En sont exclues toutes les activités de type hypermarchés, drive, commerces et activités de services du secteur tertiaire, équipements sportifs...

À l'automne 2025, ces 6 lots ont fait l'objet d'un appel à candidature pour sélectionner les entreprises qui s'installeront au Rocher de l'Ours et une consultation de celles en charge des travaux d'aménagement a été lancée en fin d'année. Le chantier de voirie et de réseaux est envisagé pour le printemps 2026. À noter que les entreprises auront l'obligation de maintenir la destination prévue au bail durant toute sa durée.

Contact : caroline.delavenne@vercors.org • Tél. 06 02 47 16 50.



DOMAINES SKIABLES ZONES SANS TABAC

Depuis le 27 juin 2025, le décret n° 2025-582 a étendu l'interdiction de fumer aux espaces extérieurs des équipements sportifs en tous genres. Cela inclut les domaines skiables et d'activités hivernales de loisirs pendant les heures d'ouverture (remontées mécaniques, télécabines, télésièges, files d'attente, abords des installations dans un périmètre d'au moins 10 mètres). Le non-respect de l'interdiction de fumer peut vous coûter 135€ si vous payez directement à l'agent verbalisateur, 375€ si l'amende est majorée et jusqu'à 750€ devant les tribunaux. À savoir, les mégots constituent l'un des déchets les plus ramassés après la fonte des neiges !



La Forêt du massif du Vercors, préservée et exploitée depuis des siècles, représente 139 000 hectares partagés entre forêt privée pour 57 % et 10 000 propriétaires privés, et forêt publique communale et domaniale pour 43 % du territoire boisé.



ENVIRONNEMENT PENSER L'AVENIR DE LA FORÊT

LA FORÊT COUVRE 72% DU TERRITOIRE VILLARDIEN. 3 700 HECTARES SONT LA PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNE, QUI EN CONFIE LA GESTION À L'ONF. TOUS LES 20 ANS, CE DERNIER DÉLIVRE UN "LIVRE DE BORD" DE LA FORÊT (2026-2045). IL INTÈGRE UN ÉTAT DES LIEUX DU PATRIMOINE FORESTIER, PROPOSE DES ACTIONS DE CONSERVATION, S'APPUYANT SUR DES PRÉVISIONS DANS UN CONTEXTE DE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

À quoi ressemblera notre forêt à l'horizon 2045 ? Comment les différentes essences vont-elles évoluer ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles élus et gestionnaires de l'ONF tentent de répondre pour léguer aux générations futures un patrimoine forestier le plus résilient possible. "On ne voit jamais le résultat de notre action, mais notre devoir est de l'imaginer sur le long terme", indique Gilles Demoulin, technicien forestier territorial ONF (photo ci-contre). Pour établir un état des lieux à l'échelle des 20 dernières années, 460 placettes de calibration ont été inventoriées à l'été 2025 et analysées l'automne dernier. Ce travail de terrain est combiné aux observations du LIDAR*, sorte de cartographie haute définition qui permet, grâce à un survol aérien, d'obtenir une vision fine du peuplement forestier.

Des forêts plus colorées

"Sur ces micro-parcelles, on relève le type d'essences, le nombre d'arbres et le diamètre des troncs", explique Gilles Demoulin. "Forts de ces

données, on constate bien sûr les effets du réchauffement climatique. Cela se traduit par une diminution du volume des résineux, au profit des feuillus ; là où il y a quelques années on favorisait l'épicéa, aujourd'hui, on se contente de le maintenir car il est voué à disparaître en raison de l'augmentation des températures", poursuit le technicien. "À très long terme, nos forêts seront toujours là, mais elles vont changer de physionomie, à l'automne par exemple, elles seront beaucoup plus orangées, du fait de la présence majoritaire des feuillus".

La futaie jardinée, un modèle de forêt idéale

Depuis plus de 200 ans, l'objectif est de maintenir un couvert forestier pérenne et résilient. À cet égard, "notre massif, qui est le plus méridional du département avec le Trièves, possède un atout indéniable, sa capacité à résister aux gros coups de chaleurs", indique-t-il. Sur notre plateau, les forêts sont traditionnellement gérées en futaie jardinée, un modèle de forêt idéale qu'il faut conserver. "Cela signifie que dans une même parcelle, on favorise des arbres de toutes tailles et de différentes essences". Dans chacune d'elle, les forestiers prélevent en moyenne tous les 12 ans environ 20% du capital. "Avec cette stratégie, nous dosons le bon apport de lumière pour favoriser la régénération naturelle. Ainsi, la forêt n'est jamais mise à nue, elle garantit fraîcheur, humidité et fixation d'une eau de qualité".

Un bénéfice écosystémique

Face à la forte évolution des attentes sociétales, maintenir une ambiance forestière fonctionnelle est fondamental. Si le rendement forestier pur tend à baisser depuis 20 ans, le bénéfice écosystémique est immense pour les communes. "Notre mission d'information et de médiation se développe au

rythme de la fréquentation touristique", ajoute Gilles Demoulin. "Le visiteur ignore souvent les codes de la gestion forestière. Il est par exemple fréquent de devoir expliquer les raisons pour lesquelles un arbre est abattu". Avec la forêt école de Malaterre, la commune s'est dotée d'un outil pédagogique qui répond à ce besoin de vulgarisation.

*LIDAR (Laser imaging detection and ranging) : instrument de mesure placé sous un avion qui permet via des impulsions laser d'obtenir des données numériques en 3D d'une grande précision du sol et de la végétation. Les vols LIDAR sont effectués depuis 2021 dans le cadre du plan France relance sous le pilotage de l'IGN.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors des périodes de canicule, les arbres subissent un stress hydrique. Pour limiter la perte d'eau, ils ferment les pores des feuilles, ce qui empêche l'évapotranspiration et entraîne une surchauffe. Cela peut provoquer une destruction de la chlorophylle et la chute des feuilles, même en été ! Certaines espèces, comme les chênes, montrent une tolérance remarquable à la chaleur, jusqu'à 59 degrés pour les chênes sessiles.



En 20 ans, on a aussi constaté une pression accrue des ongulés sur la régénération des arbres. En concertation avec les chasseurs, des plans de chasse permettent de contenir cette pression.



DES OUVRIERS COMMUNAUX AU SERVICE DE LA FORêt

À Villard-de-Lans, l'importance de la forêt justifie la présence de deux ouvriers forestiers communaux, Francis Beudoingt et Jean-Luc Scalabrin. Ils interviennent aux côtés de Manuel Rapp et Gilles Demoulin, techniciens forestiers territoriaux ONF qui gèrent quelque 3 700 hectares. Bénéficiant d'une parfaite connaissance du milieu, ces deux Villardiens apportent une réactivité sur des interventions parfois urgentes, dans un contexte où la forêt est de plus en plus partagée avec le public.



À QUI APPARTIENT LA FORêt ?

SAVEZ-VOUS QU'ELLE EST TOUJOURS LA PROPRIÉTÉ DE QUELQU'UN ET QU'ELLE NE CONSTITUE PAS UN BIEN COMMUN ?

Villard-de-Lans dispose d'une vaste forêt communale qui s'étend de 1000 à 2000 mètres d'altitude, comprenant deux tiers des surfaces forestières du territoire. C'est la deuxième plus grande forêt com-

munale du département. Bien qu'on la dénomme "forêt publique", il s'agit en réalité du patrimoine privé d'une collectivité publique. Elle est donc sous la responsabilité des élus et du gestionnaire ONF. Ensemble, ils décident de sa bonne gestion. Le tiers restant est détenu par des milliers de propriétaires privés, dont 280 ont choisi d'adhérer au Groupement de sylviculteurs du Vercors (44 adhérents à Villard-de-Lans pour 612 hectares de forêt). Cet acteur du territoire, qui a pour mission la défense des intérêts des propriétaires forestiers

privés, a signé le 25 novembre dernier un partenariat avec les 340 membres de l'ASA du Vercors*. "Nous nous sommes rapprochés car nous avons un objectif commun : mettre en place et engager des actions de sensibilisation et de communication, tant auprès du grand public que des nombreux acteurs en lien avec la forêt", explique Lionel Courtois, président du GSV38. "Ce protocole permettra de faire face aux enjeux de préservation écosystémique, au respect de l'activité séculaire de la filière bois et à celui de la propriété privée, dans un contexte de gestion durable et de régulation des usages liés à l'attractivité touristique". Enfin, en septembre 2024, le GSV38 a inauguré une forêt pédagogique aux Clots. Des essences plus méridionales y ont été plantées au printemps dernier afin d'adapter le milieu au changement climatique.

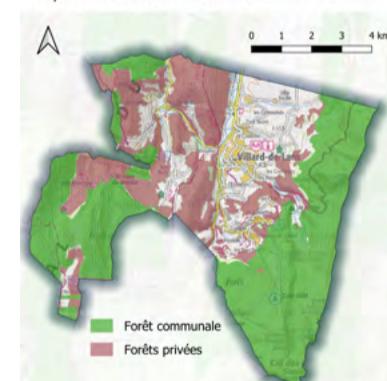
*L'Association syndicale autorisée a notamment en charge la création d'infrastructures routières pour extraire le bois des forêts.

“La deuxième plus grande forêt communale du département”

munale du département. Bien qu'on la dénomme "forêt publique", il s'agit en réalité du patrimoine privé d'une collectivité publique. Elle est donc sous la responsabilité des élus et du gestionnaire ONF. Ensemble, ils décident de sa bonne gestion. Le tiers restant est détenu par des milliers de propriétaires privés, dont 280 ont choisi d'adhérer au Groupement de sylviculteurs du Vercors (44 adhérents à Villard-de-Lans pour 612 hectares de forêt). Cet acteur du territoire, qui a pour mission la défense des intérêts des propriétaires forestiers



Propriété des forêts sur la commune de Villard-de-Lans



UNE EXPÉRIENCE DE REFORESTATION

“Sur le site de Côte 2000, l'idée est de rendre à la nature les pistes inexploitées, situées en-dessous de 1 500 mètres”, explique Daniel Boudaille, responsable de la société Forestor. Ces zones sont progressivement rendues au milieu forestier. Avec l'appui technique de l'ONF, une expérimentation a été conduite en implantant 10 nouvelles essences capables de s'adapter au réchauffement climatique (cormier, sapin de Bornmüller, pin à crochet, mélèze d'Europe, érable plane, épicéa de Serbie, érable Sycomore, tilleul à grande feuille, chêne du Caucase, cèdre de l'Atlas). “Sur ce site très ouvert, on accompagne la nature. Ces essences bénéficieront de l'ombrage généré par les essences locales (hêtres, alisier, noisetiers...). Des informations seront collectées dès la première année. Ce printemps, une forêt vitrine sera accessible au pied des pistes et permettra de découvrir ces essences”. Plus d'informations : <https://forestor.fr>





VILLARD ENSEMBLE

SANTÉ NOUVEAU SOUFFLE POUR LE SSIAD

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LE SSIAD* BÉNÉFICIE D'UNE DYNAMIQUE NOUVELLE AU SERVICE DES HABITANTS EN SITUATION DE DÉPENDANCE. SUR PRESCRIPTION, L'ÉQUIPE SOIGNANTE DISPENSE DES SOINS D'HYGIÈNE À DOMICILE QUI PERMETTENT LE MAINTIEN DE LA QUALITÉ DE VIE.

Aide à la toilette, surveillance de l'état de santé, soutien à l'autonomie et à la préservation essentielle du lien social... le SSIAD est au cœur du système de santé de proximité accessible aux plus de 60 ans, et chez les adultes atteints de handicap ou de pathologie chronique. Acteur incontournable du maintien à domicile par les soins, cette structure associative chapeautée par l'ADMR, peut prendre en charge jusqu'à 36 patients sur le territoire. "Depuis quelques mois,

des moyens renforcés nous ont déjà permis de nouvelles embauches et ainsi d'accepter d'autres bénéficiaires", expliquent Maëva Bridonneau et Mylène Duval, les deux infirmières référentes du SSIAD 4 Montagnes.

Un horizon qui s'éclaircit

"Et face à cet horizon qui s'éclaircit, les habitants ne doivent pas hésiter à nous solliciter", rappelle Camille Regnault, assistance administrative. Structuré autour de deux équipes pluridisciplinaires, l'une "support", composée de 2 infirmières et d'une assistance administrative, l'autre "d'intervention", intégrant 8 aides-soignants (dont certains en parcours diplômant), le SSIAD travaille en coordination avec les médecins généralistes qui prescrivent l'aide à la toilette (service pris en charge par la sécurité sociale), les assistantes sociales, les infirmiers libéraux, les familles bien sûr, et La Revola, avec laquelle un lien direct a pu être renoué pour répondre aux besoins des résidents. L'équipe salariée du SSIAD est animée par des bénévoles, réunis au sein d'un bureau présidé par

RENCORE UN BINÔME QUI FAIT BOUGER LE TERRITOIRE

DEPUIS LE RACHAT EN 2022 DE LA DERNIÈRE DISCOTHÈQUE DU PLATEAU REBAPTISÉE LE KODA, PUIS EN 2024, DE L'EX-FAIRWAY -DEVENU LE SPOT-, YANN AUDBERT ET BENJAMIN CHAUDAT PRENNENT LEUR PART DANS L'ANIMATION DU VILLAGE.

Entre études de droit pour l'un et de commerce pour l'autre, leur cœur a finalement balancé vers une passion commune, la musique. Après les bancs de l'école des DJ UCPA, les deux Lyonnais ont rapidement trouvé le tempo pour faire route ensemble, jusqu'à devenir patron de leur propre affaire. Entre eux, pas de hiérarchie et une vision commune de la vie nocturne. "En 2022, lorsque nous avons racheté la dernière boîte de nuit villardienne, le pari était un peu fou, mais la marge de progression réelle !", relate Benjamin (ci-dessus à gauche). Intuitif et énergique, le binôme puise sa force dans la complémentarité. Pour Yann le créatif et Benjamin le gestionnaire : "Il était clair qu'il nous faudrait rapidement prouver notre engagement sincère envers le territoire". Quelques mois plus tard, les cogestionnaires intégreront l'association "La Place vous anime", à l'occasion de sa création.



De nombreuses cordes à leur arc

Au fil du temps, force fut de constater qu'il manquait de quoi divertir les habitants en première partie de soirée. "Quand en octobre 2024, on apprend que Le Fairway est à vendre, un nouveau défi s'offre à nous: ouvrir un pub avec diffusions sportives". De 17 h à 2 h du matin, Le Spot vibre au son des retransmissions multisports, des karaokés, des jeux de société, autour des planches apéro à partager. "Ce qui compte, c'est que la clientèle (80% de

CARNET NAISSANCES

Camille ARNOULD
Le 02/11/2025

Ksénia MANTAROPOULOS
YORDANOVA
Le 14/11/2025

MARIAGES

Quentin, Lucas LAUTIER
et Sarah, Maria DEL NIDO
Le 27/09/2025

Benoit, Charles, René
MARTINEAU et Delphine,
Anaïs COMPARAT
Le 04/10/2025

DÉCÈS

Patrick, Jean, Roger
KUSOWSKY (74 ans)
Le 02/10/2025

Jacques AKIAN (98 ans)
Le 02/10/2025

François, Albert, Bernard
HAYARD (83 ans)
Le 04/10/2025

Geneviève, Camille, Juliette
PIERS née DURAND (97 ans)
Le 04/11/2025

Valéry, Rose AUBIER
(59 ans)
Le 10/11/2025

Lucie, Renée MESTRALLET
née CORBEX (94 ans)
Le 13/11/2025

Emile, Joseph, Darius
BONNARD (89 ans)
Le 30/11/2025

INHUMATIONS

Jacques, Alain
CARMINATI (88 ans)
Simone CAPT
née BERNARD (93 ans)

Jacqueline, Muguette,
Rose LAVENTURE
née GUIARD (93 ans)

Laurent Jacquelain (vice-président : Marc Sérié, trésorière : Geneviève Girard-Blanc, secrétaire : Bénédicte Beauvallet). D'autres bénévoles, bien utiles au fonctionnement quotidien du service, permettent aux professionnels de santé de se concentrer sur leur cœur de métier.

*Service de soins infirmiers à domicile
Contact : ssiadvisi@admr38.org
Tél. 04 76 95 94 84.



ÉCOLE LA GRANDE VADROUILLE DES CM2 !

EN NOVEMBRE DERNIER, 46 ÉLÈVES DE CM2 DE L'ÉCOLE DES LAÎCHES ONT PARTICIPÉ À UN VOYAGE SCOLAIRE À PARIS, ACCOMPAGNÉS DE LEURS DEUX INSTITUTEURS. NOUS AVONS DONNÉ CARTE BLANCHE AUX ENFANTS POUR RÉDIGER CET ARTICLE ET RACONTER LEUR PÉRIPLE.

Trois heures de train, de nombreux jeux de société, beaucoup d'excitation... Ce lundi 24 novembre, nous voilà enfin à Paris pour notre voyage scolaire ! Des sapins du Vercors à la tour Eiffel, suivez le guide !

L'objectif de notre séjour était d'apprendre le vivre-ensemble, avec un enseignement moral et civique. C'était aussi de découvrir les monu-

ments célèbres et les œuvres d'art de la capitale. Très vite, nos deux classes de CM2 ont découvert une belle vue depuis la tour Eiffel, après avoir monté les 624 marches. Puis, nous avons contemplé la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Le lendemain matin, nous sommes partis sur les traces de Vidocq avec un jeu de piste instructif pour retrouver son assassin. Nous avons ensuite visité les coulisses de la Maison de la radio et deux salles d'enregistrement avec une journaliste. De quoi inciter de futurs professionnels de la radio ! Mercredi, nos deux classes sont allées au musée de la Poste, puis place de la Concorde, avant le jardin des Tuileries pour pique-niquer et l'opéra Garnier.

Paris sous la pluie !

Après une courte nuit et un petit déjeuner, nous avons joué à l'épervier dans les arènes de Lutèce, avant d'enchaîner avec le Panthéon pour réaliser un croquis... sous la pluie ! Pas facile

de garder les feuilles au sec ! Un pique-nique au jardin du Luxembourg et nous nous sommes rendus au musée du Louvre pour admirer les œuvres d'art... Sans cambrioleurs heureusement !

“Pendant la semaine, je ne pouvais m'empêcher de sourire, merci aux instituteurs !” Flavie

Après une visite à l'Assemblée nationale, la journée s'est finie par une belle croisière en bateau-mouche sur la Seine. Pour le dernier jour, nous avons fait du shopping à Montmartre, puis emprunté la station de métro Abbesses, la plus profonde de Paris, avant un dernier tour place de la Bastille et place des Vosges. Un voyage de 5 jours avec nos instituteurs Hélène Pigaglio et Nicolas Inard qui nous a laissé de bons souvenirs. Et pour certains, l'envie d'y retourner !

“

CULTURE VILLA GLOVETTES, UN MODÈLE QUI FAIT DES ÉMULES

RÉSIDENCE D'ARTISTES PENDANT L'INTERSAISON TOURISTIQUE, L'ASSOCIATION VILLA GLOVETTES, CRÉÉE EN 2020 À VILLARD-DE-LANS, EST UN MODÈLE UNIQUE EN SON GENRE QUI SUSCITE L'INTÉRÊT D'AUTRES ACTEURS, À LA MER COMME À LA MONTAGNE !

Aux intersaisons, alors que Côte 2000 perd son usage touristique, la résidence d'artistes Villa Glovettes rallume les lumières de la plus importante copropriété régionale en créant des rencontres culturelles insolites. "En marge de l'activité touristique de l'été et de l'hiver, nous occupons le printemps et l'automne ! Villa Glovettes réchauffe les lits froids en organisant des événements entre artistes en résidence et visiteurs", indique Agathe Chion, directrice et cofondatrice de l'association.

L'art en complément du sport

Fruit de l'imagination de quatre amies : Agathe Chion, Adriana Wallis, Hélène Fournier et Célia Vaudaine, Villa Glovettes a déjà accueilli plus de 54 artistes et touché quelque 3 000 visiteurs par ses offres culturelles en lien avec l'identité du territoire. "En louant une centaine d'appartements pendant 256 semaines, la résidence d'artistes a déjà généré l'équivalent de 5 années d'occupation continue d'un studio", précise-t-elle.

En périodes creuses, les propriétaires ont l'opportunité de louer leur bien à tarif modeste à l'association. "Les artistes s'installent, dans un cadre propice à la création". Villa Glovettes génère bel et bien une micro-économie autour des besoins des participants (conciergerie, commerces, location d'appartements...) et grâce aux subventions publiques et privées, une bourse est versée chaque semaine aux artistes. L'association, qui compte désormais 150 adhérents et l'appui de la commune, reconduit depuis le printemps 2022 son festival Solstice-en-Vercors, désormais décliné en version automnale avec Le hameau littéraire.

"À la mer comme à la montagne, le concept est reproductible n'importe où !", conclut Agathe Chion, déjà approchée pour partager ailleurs son expertise en la matière.



TRIBUNES POLITIQUES



MAJORITÉ MUNICIPALE

Assumer ce qui nous a été transmis, positif ou complexe, aura été notre ligne de conduite. L'UTN des Adrets, inscrite au PLUi, en est l'exemple le plus parlant. Nous l'avons expliquée, assumée, puis réorientée vers un terrain moins impactant sur le plan environnemental : une décision nécessaire.

Même détermination pour le projet immobilier sous le château : nous y avons mis un terme, quitte à affronter un bras de fer qui se poursuit avec le promoteur immobilier. Nous avons aussi rénové et ouvert l'impasse du Camp-d'Ambel

pour ne pas enfermer notre centre-bourg, appelé à une densification qu'il faut contrôler.

Face aux difficultés d'accès au logement, nous n'avons pas cherché de faux-semblants. Le budget de la retenue collinaire des Bains a été redirigé vers une politique de logement. La Maison Girard-Blanc accueille désormais 15 logements neufs pour les travailleurs saisonniers. Nous avons lancé les futurs logements permanents aux Laîches, racheté des terrains pour reconstituer nos réserves foncières et imposé que tout projet de plus de cinq logements intègre 20 % d'accession maîtrisée.

Face à leur vieillissement inexorable, nous avons intensifié l'entretien de nos équipements communaux. Les tennis couverts et le boulodrome ont été rénovés, sans dépenser inutilement pour

du neuf. Dans un contexte climatique difficile, notre station arrivait au terme de son contrat de DSP. Nous avons choisi de la soutenir et d'accompagner sa mutation sur les prochaines décennies.

Moins médiatique, nous avons proposé une mutuelle communale aux Villardiens, réduit de 30% les tarifs d'accès aux équipements communaux pour les résidents, poursuivi l'accompagnement de notre tissu associatif.

Non, tout n'a pas été réglé. Mais le cap est solide, cohérent, tourné vers l'intérêt général.

Des projets ont abouti, d'autres avancent déjà. La trajectoire qui est en place ne veut laisser personne au bord du chemin.

OPPOSITION MUNICIPALE

La neige est au rendez-vous en ce mois de novembre et amène une touche de magie sur notre territoire. L'Association Nationale des Maires de Station de Montagne annonce une hausse des réservations de séjours pour la période de vacances de fin d'année, ce qui laisse présager un bon début de saison pour les acteurs économiques. Comment gérer les flux touristiques sur notre village-station et satisfaire à la fois la qualité de vie des résidents permanents et celle des vacanciers ? Nous pensons qu'il est

grand temps de se donner les moyens de parvenir à un tourisme de qualité, choisi et maîtrisé afin de vivre dans un environnement apaisé et rassurant pour notre population, en bonne cohabitation avec tous les acteurs impliqués.

La Revola et l'unité de vie des Bessonnetts traversent une période charnière. Gageons que les négociations en cours puissent aboutir à l'émergence de solutions pérennes, dans l'intérêt des aînés de notre territoire.

Rappelons enfin que cette fin d'année et le début de celle à venir marquent un temps fort de cette mandature avec le renouvellement de

deux Délégations de Service Public (exploitation du domaine alpin et réseau de chaleur). Nous espérons que les choix à venir soient en adéquation avec les souhaits et les intérêts cruciaux de tous les villardiens.

En cette dernière chronique de l'opposition Villard de Lans Durablement, nous vous présentons nos voeux de bonnes fêtes et vous souhaitons une excellente année 2026.

Le groupe de Villard Durablement
villard.durablement@gmail.com
Retrouvez nos articles sur notre page FaceBook Mon Petit Doigt M'a Dit

OPPOSITION MUNICIPALE

À Villard-de-Lans, nous partageons tous le même attachement : celui d'un village vivant, accueillant et respectueux de son environnement. C'est dans cet esprit que nous souhaitons rappeler l'importance d'une gouvernance ouverte, où chacun peut comprendre les choix qui engagent notre avenir. De nombreux habitants expriment le besoin d'être davantage associés aux projets communaux. Sans remettre en cause les décisions prises,

nous croyons qu'un dialogue plus régulier et plus transparent renforcerait la confiance et permettrait d'enrichir les orientations avec l'expérience de ceux qui vivent le territoire au quotidien. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que notre commune fait face à des enjeux sensibles, notamment autour de la fréquentation et de la préservation de notre environnement. Le plateau du Vercors attire, et c'est une chance ; mais cette attractivité demande une attention particulière pour protéger nos espaces naturels et maintenir la qualité de vie qui fait l'âme de notre village. Nous proposons donc de développer des temps

d'échange ouverts, pour mieux partager les enjeux, écouter les attentes et construire ensemble un équilibre durable entre accueil, environnement et vie locale.

Notre volonté est simple : contribuer de manière constructive au futur de Villard-de-Lans, avec bienveillance et dans l'intérêt de tous.

Villard c'est vous !
villardcestvous@gmail.com

VILLARD SOLIDAIRE

SÉCURITÉ ATTEINTES AUX BIENS, UN PHÉNOMÈNE EN RECRUDESCENCE

LES INCIVILITÉS N'ÉPARGNENT PLUS LES SECTEURS DE MOYENNE MONTAGNE. LA GENDARMERIE NATIONALE NOUS RAPPELLE LES BONS RÉFLEXES POUR SE PRÉMUNIR DES ACTES DE MALVEILLANCE.

"Jusqu'alors préservés, nos villages sont de plus en plus impactés par les atteintes aux biens", constate le major Coquand, responsable de la gendarmerie de Villard-de-Lans. Cambriolages d'opportunitisme, (on frappe aux portes pour vérifier une présence), vols de motos (une douzaine cet été) ou encore escroqueries en ligne et aux faux coursiers constituent une proportion de plus en plus élevée des atteintes aux biens.

Gare aux faux coursiers !

"Le mode opératoire de ces gangs très organisés a évolué avec l'intelligence artificielle", indique-t-il. "En générant simultanément des

milliers de messages SMS, les malfaiteurs vous invitent à cliquer sur un lien dans le seul but de soutirer vos données personnelles et bancaires. La règle est de ne jamais cliquer sur ces liens". À la suite d'un échange téléphonique déguisé, de faux coursiers peuvent aussi se présenter à votre domicile, soi-disant mandatés par votre banque pour récupérer votre carte bancaire. "Leur objectif est d'avoir du cash en vidant simultanément vos comptes". Les personnes vulnérables et les seniors sont particulièrement impactés par ces escroqueries. "Cet été, la vigilance et la réactivité d'une famille nous a permis d'interpeller en flagrant-délit l'un de ces faux coursiers".

UNE SURVEILLANCE PERMANENTE DU TERRITOIRE

Sous la responsabilité du major Coquand, neuf sous-officiers interviennent dans notre commune. Outre les atteintes aux biens, la brigade est présente en termes de prévention et répression sur la voie publique, en complémentarité de la police municipale. *"Pour faire face aux pics saisonniers, nous bénéficions l'hiver d'une brigade de renforcement délocalisée à Autrans et l'été, d'une patrouille à cheval et à VTT sur les secteurs très fréquentés de randonnée. Une convention avec les communes assure la mise à disposition des chevaux et des vélos".*

ASSOCIATION LES CHIFFONNIÈRES FONT DES HEUREUX !

EN RECYCLANT LES TEXTILES DEPUIS 2013,
LES CHIFFONNIÈRES SONT L'UN DES PILIERS DE L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE DU VERCORS. RENCONTRE AVEC SES BÉNÉVOLES
BÉNÉVOLES SUR L'ÉCOSITE DE FENAT.

Chaque année, les bénévoles des Chiffonnières trient environ 20 tonnes de vêtements récupérés. "Le principe consiste à reverser aux associations du plateau le bénéfice de la vente de ces vêtements, bijoux et autres linges de maison que l'on nous donne", précise Martine Chapuis, l'une des 20 bénévoles et fidèle de la première heure. "Au départ, cela concernait essentiellement les écoles, puis peu à peu, nous sommes arrivées à partager ces bénéfices entre une trentaine d'associations du plateau". Pour 2025 par exemple, 38 000 € ont été répartis entre Vercors rose, Villa Glovettes, les jeunes agriculteurs, La Revola, les danseurs sur glace, mais aussi en faveur du Téléthon ou encore de la mucoviscidose...



"Tout le monde vient ici !"

Sur le nombre global de dons de vêtements, les trois-quarts sont non vendables et remis en recyclerie, environ 5 tonnes sont données aux Bébés du cœur et à la maraude, le reste est vendu dans la boutique entre 0,50 € et 15 €. Autant de volume détourné du cycle de traitement des déchets ! Nombre de Villardiens ont pris l'habitude de chiner : "On compte en moyenne une soixantaine de personnes par jour et jusqu'à 100 par forte affluence", constate Renée. "Tout le monde vient ici car le principe s'est vraiment démocratisé. Les jeunes se régale et on voit même les résidents secondaires affluer au rythme des vacances". Sur le plateau, il y a une forte conscience des bienfaits de l'économie circulaire et l'association ne connaît pas la crise : "Un peu à l'étroit, on attend avec impatience un aménagement plus fonctionnel de nos locaux", glisse l'équipe. Des petites mains sont toujours les bienvenues !

OUVERT LUNDI ET MERCREDI DE 14H À 17H ET SAMEDI DE 10H À 13H.

EN BREF

CHANGER DE NOM

Depuis juillet 2022, il est possible, une fois dans sa vie, de changer de nom de famille. Pour cela, vous devez déposer une demande gratuite de Procédure simplifiée de changement de nom de famille (possibilité de prendre le nom de son père ou de sa mère ou des 2 dans l'ordre souhaité) auprès de la mairie de la commune dans laquelle vous résidez ou de celle dans laquelle vous êtes né. Après le dépôt de votre dossier, un délai d'un mois de réflexion est imposé avant la confirmation de votre demande. Après actualisation de votre acte de naissance par les services de l'état civil, vous avez l'obligation dans un délai de trois mois de procéder au renouvellement de vos titres d'identité (passeport, carte d'identité). Vous devrez ensuite faire la demande de renouvellement de votre permis de conduire et carte vitale, et régulariser votre nouvelle identité auprès de toutes les autres administrations.

Le formulaire type Cerfa est à télécharger sur : service-public.fr
Renseignements à l'accueil de la mairie.

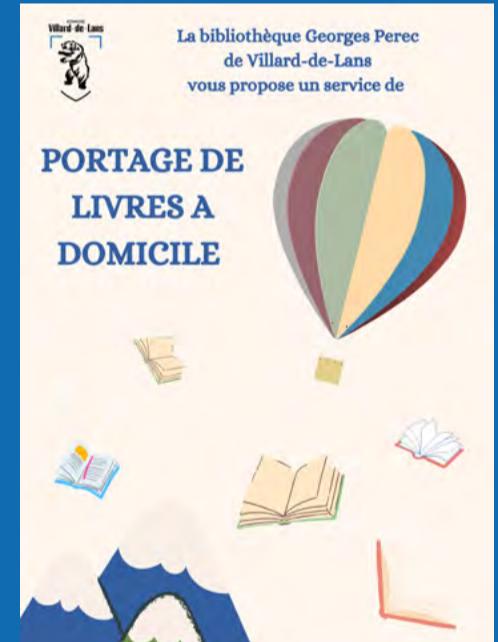
RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans doivent faire leur recensement citoyen. C'est une démarche obligatoire qui leur permet d'obtenir une attestation indispensable pour s'inscrire à un examen, un concours ou au permis de conduire. À 18 ans, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales de votre commune. Attention si vous déménagez, il faudra le signaler. Vous pouvez faire la démarche en mairie ou sur le site servicepublic.fr auquel la commune est reliée et pourra traiter votre demande.

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

La Bibliothèque propose aux habitants dans l'incapacité physique, permanente ou temporaire de se déplacer, un service de portage de livres à domicile.

Pour tous renseignements et inscriptions :
Tél. 04 76 95 92 09.
Ou par mail : bibliothèque@villard-de-lans.fr.



CONNECTEZ-VOUS !

Facebook, illiwap, site internet, panneaux lumineux, magazine Villard Mag, accueil mairie... la commune met à votre disposition différents supports pour vous informer. Agenda, actualités, événements, demandes de dossiers et inscriptions en ligne, contacts associations et équipements sportifs... Flashez nos QR code ou connectez-vous sur nos réseaux !

villard-de-lans.fr
<https://www.facebook.com/mairievillarddelans>
illiwap

Mairie : 62, place Pierre-Chabert, 38250 Villard-de-Lans
Standard : 04 76 94 50 00 - Courriel : info@villard-de-lans.fr

Ouverture des services du lundi au vendredi :

Du lundi au jeudi : 9h-12h/13h30-17h30

Le vendredi : 9h-12h/13h30-16h30

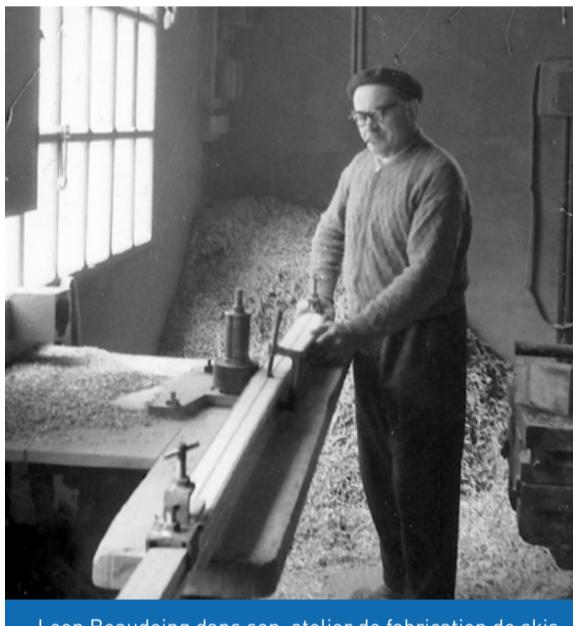
Renseignements sur le site de la mairie

PATRIMOINE LA SALLE DES SPORTS D'HIVER Reflet de notre identité montagnarde

TÉMOIN DES PREMIÈRES FORMES DE GLISSE

JUSQU'À L'ENGAGEMENT EN COMPÉTITIONS DE NOMBREUX VILLARDIENS, LA SALLE DES SPORTS D'HIVER, À LA MAISON DU PATRIMOINE, ATTIRE CHAQUE ANNÉE DES MILLIERS DE TOURISTES. VISITE GUIDÉE AVEC LE VILLARDIEN PATRICK BARRA, DONT LE REGARD PORTE BIEN AU-DELÀ DE SES 42 ANS D'ENTRAÎNEMENT EN SKI ALPIN !

Au cœur de l'activité touristique, la Salle des sports d'hiver à la Maison du patrimoine attire chaque année quelque 13 000 visiteurs, toujours époustouflés par la richesse de l'histoire locale, intimement liée à celle des sports de glisse. On [re]découvre ici quelques-uns des héros qui l'ont incarnée, le matériel qui les a souvent hissés sur les podiums, mêlés aux objets du quotidien des années 30, fabriqués pour se déplacer sous d'épais manteaux de neige.

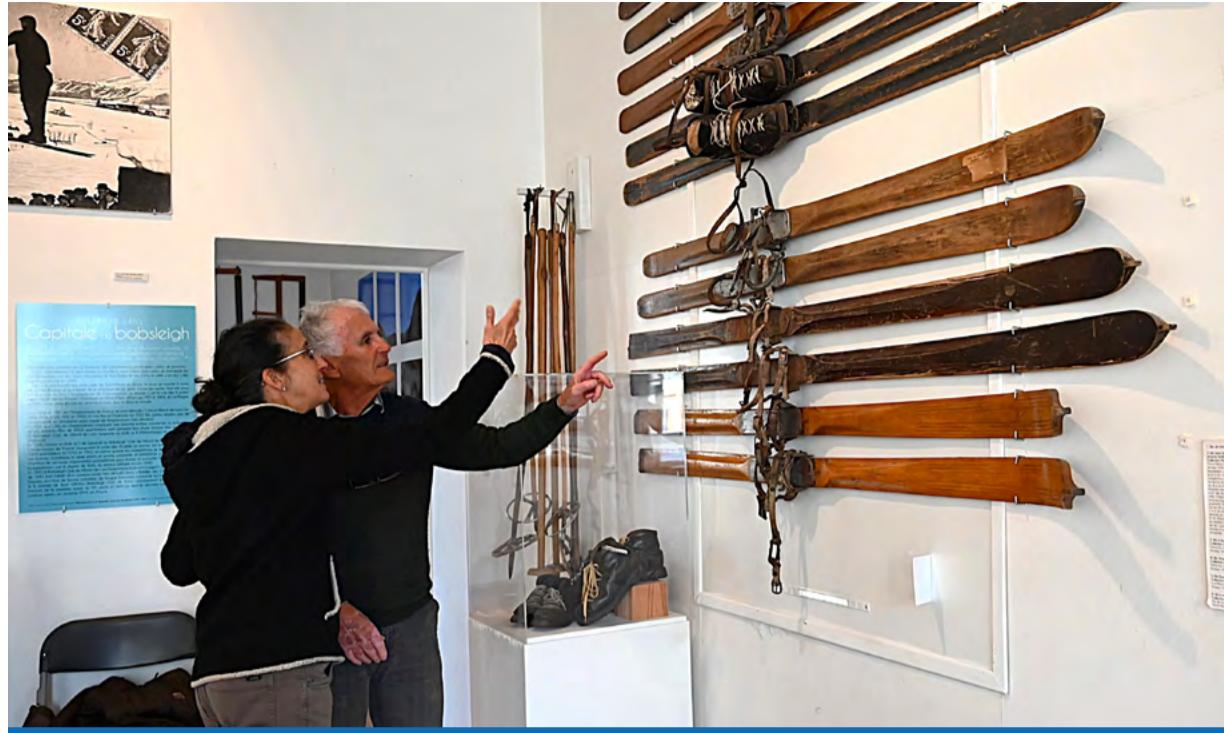


Leon Beudoing dans son atelier de fabrication de skis

Skis et raquettes en bois aux fixations rudimentaires, luges, bâtons, patins à glace, mais aussi bobsleigh des années 30 (Villard accueillit 5 fois les championnats de France !), vélo-ski, prototype du Kilomètre pulsé, animent depuis 2010 cette exposition permanente d'objets essentiellement issus de la collection de Jacques Lamoure, mais aussi de Bernard Gervasoni et d'autres Villardiens. Sous nos yeux, c'est la grande et belle histoire de la glisse qui se déroule en images. Instant saisi au début du siècle d'une descente en luge à Bois Barbu, premiers sauts à ski au tremplin des Cochettes, passage au cœur du bourg de la flamme olympique en 68... ces clichés nous ont donné envie de remonter le temps avec le Villardien Patrick Barra*



La montagne est l'école des forts ©MDP



*Patrick Barra intégra en 1966 le premier sport études de France au lycée Jean-Prévost. Il fut compétiteur aux Championnats de France de ski alpin et continue d'endosser chaque hiver son pull rouge de moniteur ! Ici avec Sophie Le Monnier, responsable du musée.

– baptisé du prénom de son père, "Mario", lorsqu'il était adolescent, il était compétiteur en ski alpin.

Stage d'été au névé de la Moucherolle !

À peine franchie la porte de la Salle des sports d'hiver, cet ancien professeur d'EPS, puis responsable de la section ski alpin au Club des sports de 1977 à 2019, affiche un large sourire. Un portrait d'Albert Clot-Godard ravive tant de souvenirs ! "Tous jeunes, il nous emmenait en stage de ski d'été au névé de la Moucherolle. Imaginez que fin juin, au-dessus du lac, nous étions une quinzaine de gamins à skier et à dormir dans le refuge. C'était l'aventure ! Il cherchait déjà le haut niveau. C'est lui qui a initié l'esprit de compétition à Villard". Une cinquantaine d'années plus tard, Patrick Barra a relancé ces stages d'été. "Coupés de tous moyens de communication, nous faisions un immense feu de camp le soir, visible par nos parents depuis la place du village. C'était notre façon de leur dire que tout allait bien !", sourit-il. Quelques pas plus loin, des paires de skis en frêne, équipés de tendeurs et lanières réactivent sa mémoire. "Il fallait avoir une sacrée puissance musculaire pour prendre un virage avec ces planches plus lourdes que du béton !". Son père a pourtant chaussé l'une de ces paires, sorties de l'atelier de Léon Beudoing, seul artisan du village à les fabriquer. Puis son regard se dirige vers les skis VR7 et VR17, plus contemporains, suspendus au mur tels des trophées. "C'est avec ce modèle que j'ai participé aux championnats de France de ski de Chamonix en 1967 (Ndrl : 9^e au slalom), se souvient-il, de Vars en 68 et de Villard-de-Lans en 69, où j'ai pris une bonne gamelle !".

Des œufs à la télénacelle...

Au fil de notre déambulation, deux photos du tout nouveau domaine skiable de Côte 2000, immortalisent les œufs multicolores fendant le ciel azur. "Quelle sensation grisante de s'envoler à bord de ces œufs ! C'était comme un vrai voyage, entre frisson et fierté !". Tout près, la télénacelle était un engin ascensionnel que beaucoup ont oublié... Et pourtant ! "Elle tournait en continu et pour embarquer, il fallait sauter alors qu'elle était en mouvement !". Quelques pas encore nous mènent à la découverte d'un cliché de l'équipe des Ours, fièrement alignés après un match. "Au début des années 60, on restait jusqu'à minuit pour suivre leur performance à la patinoire en plein air. Il faisait un froid de canard, mais peu importait ! Je me souviens aussi de la boucle sur laquelle l'équipe de France de patinage de vitesse s'entraînait. L'anneau entourait l'emplacement actuel de la

patinoire et du bar-restaurant".

Avant d'évoquer les courses de luge entre copains, dévalant depuis les Cochettes jusqu'à la scierie Eymard, Patrick Barra jette un dernier regard sur une photo au slogan "La montagne est l'école des forts !". En "version musée", la montagne nous rappelle "qu'elle forme les âmes courageuses et forge les caractères", dit-il. Ces objets et ces images constituent une collection pour rêver plus haut et ne jamais oublier nos racines montagnardes. L'hiver est l'occasion de les redécouvrir à la Maison du patrimoine.

Maison du patrimoine, place Pierre-Chabert. Tél. 04 76 95 17 31



UN PROTOTYPE EXTRAORDINAIRE

L'automne 1984 voit naître un projet fou dans les locaux de l'actuelle Maison du patrimoine, mise à la disposition de Bernard Gervasoni, jeune inventeur fêru de sport mécanique. Il réalise trois prototypes de skis pulsés, dont le premier permettra au Villardien Jacques Eymard d'atteindre les 160 km/h ! Malgré l'objectif non atteint de record du monde de vitesse, l'impressionnante machine passionnera la presse du monde entier. L'un des trois prototypes est conservé à la Maison du patrimoine !



La télénacelle, un engin ascensionnel pour frissonner au-dessus des pistes !



VILLARD MAG - Journal d'information de la commune de Villard-de-Lans • Mairie de Villard-de-Lans - 62, place Pierre-Chabert - 38250 Villard-de-Lans - Tél. 04 76 94 50 00 - contact@villard-de-lans.fr

Directeur de la publication : Arnaud MATHIEU • Responsable de communication : Stéphanie Charles • Rédactrice en chef : Anne-Laure BISTON • Rédacteurs : Anne-Laure BISTON, Véronique BEAUZOING, Arnaud MATHIEU

Photographes : Archives Maison du patrimoine - Anne-Laure BISTON • Stéphanie CHARLES • Pascale CHOLETTE • Brendan HART • OMT/Carole SAVARY • Judicaël REY, Claire SZYMANEK • Maquette : Florian PESCE - MAKISVARTS

Mise en page : Florian PESCE - MAKISVARTS • Comité de relecture : Véronique BEAUZOING, Anne-Laure BISTON, Jérôme DIEGO, Bruno DUSSER, Nadine GIRARD-BLANC, Arnaud MATHIEU, Maud ROLLAND, Jean-Paul UZEL

Impression sur papier recyclé : Imprimerie du Pont-de-Clair, 9 chemin de la Plaine, 38640 Clair